

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU MERCREDI 28 SEPTEMBRE 2016**

Association : ARTS Martiaux de Genas KWON TE ZEN N° ASSOCIATION W55588

Adresse : 20, rue Dian Fossey 69740 Genas

Le mercredi 28 SEPTEMBRE 2016, à 19h45, les membres de l'association KWON TE ZEN se sont réunis à la Salle Saint André de Genas en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la Présidente.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par Mme ELOY Annick, présidente de l'association.
Elle était assistée d'une secrétaire de séance, Mme LIETAER Florence, secrétaire de l'association.
Monsieur ACOSTA Frédéric, trésorier de l'association, Monsieur ORTIZ Gilles, trésorier adjoint et Madame CLEMENT-MOLIER Christine, chargée de communication étaient présents.

Le quorum n'est pas atteint mais l'assemblée générale n'étant pas électorale, elle peut avoir lieu.

L'ordre du jour a été rappelé par la Présidente :

Emargement de la liste des présents et vérification des pouvoirs
Désignation du Président de séance et du secrétaire
Rapport moral présenté par le président
Rapport financier présenté par le trésorier
Projets
Questions diverses

A classer par		Axe 3	
réponse à préparer par			
Reçu le		09 NOV. 2016	
Copies pour info	Dro	DPL CCJ	DGS

La Présidente a précisé que l'ensemble des documents ont été adressés à chacun des membres en accompagnement des convocations.

Il a été fait lecture des différents rapports.

La Présidente de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

Rapport moral: l'Assemblée Générale adopte à l'unanimité

Approbation du budget : cette résolution est adoptée à l'unanimité

Les professeurs de karaté et taekwondo ont pris la parole pour résumer la saison passée et aborder les projets notamment dans la mise en place des compétitions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22 heures.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par la Présidente de séance et la Secrétaire de séance.

A Genas, le 30 Septembre 2016

La Présidente de séance

La Secrétaire de séance